

COPIE CERTIFIE
CONFORME

7 STARS

A L'ORIGINAL LE 01/09/25

SARL AU CAPITAL DE 8 000 €
SIEGE SOCIAL : 157 RUE MANIN – 75019 PARIS
RCS PARIS 887 486 389

R. D. K

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **EXTRAORDINAIRE DU 01 SEPTEMBRE 2025**

L'an Deux mille Vingt Cinq
Et le 01 Septembre à 10 Heures.

Les associés de la Société 7 STARS
SARL au capital de 8000 Euros divisé en 100 parts de 80 euros.

Se sont réunis au Siège Social, en assemblée Générale Extraordinaire sur convocation adressée, à chacun d'eux, par le Gérant en date du 14 Aout 2025.

L'Assemblée est présidée par Mr ELEMEN EMAD gérant associé.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

Mr ELBARBARY AHMED	Propriétaire de 25 PARTS
Mr ELEMEN EMAD	Propriétaire de 25 PARTS
Mr ELBARBARY OSAMA	Propriétaire de 50 PARTS

TOTAL DES PARTS REPRESENTEES	100 PARTS
------------------------------------	-----------

Soit l'intégralité Capital Social.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le Rapport du Gérant,
- Le Texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démission du co-gérant
- Modification de l'adresse du gérant ELEMEN EMAD
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour. :

PREMIERE RESOLUTION

Suite à la démission de Monsieur ELBARBARY AHMED co-gérant démissionnaire
L'Assemblée Générale à décider de maintenir la gérance à Mr ELEMAM EMAD déjà gérant existant dans ladite société.

Cette résolution est adaptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier comme suite l'article 16 des statuts.

ARTICLE 16 – Désignation des gérants

La société est gérée par une ou plusieurs personnes physiques désignées parmi les associés ou en dehors d'eux. Les associés nomment en qualité de gérant :

*Monsieur ELEMAM EMAD
Né 28.01.1986 à Gharbeya – EGYPTÉ - De Nationalité Egyptienne
Demeurant 8 Avenue Allary -94450 LIMEIL BREVANNES*

Le Reste de l'article reste inchangé

TROISIEME RESOLUTION

Suite au changement d'adresse personnelle du gérant actuelle l'Assemblée Générale à modifié l'adresse du gérant qui devient : **8 Avenue Allary 94450 LIMEIL BREVANNES**

Nouvelle adresse du gérant actuel

Monsieur ELEMAM EMAD
Né 28.01.1986 à Gharbeya – EGYPTÉ - De Nationalité Egyptienne
Demeurant 8 Avenue Allary 94450 LIMEIL BREVANNES

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à l'Unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par tous les associés.

